

La
Semaine Religieuse

DE
Québec

VOL. XVI

Québec, 16 avril 1904

No 35

DIRECTEUR, M. L'ABBÉ V.-A. HUARD

SOMMAIRE

Calendrier, 545. — Les Quarante-Heures de la semaine, 545. — Protestation de Pie X, 546. — Service annuel, 548. — Nouvelles de S. G. Mgr l'Archevêque, 548. — Œuvre du Monument Laval, 549. — Chronique de la Pointe-aux-Esquimaux, 551. — La prophétie du Curé d'Ars, 553. — Pie X et les ouvriers, 554. — En Espagne, 555. — A Lourdes, 555. — Visites pastorales de Mgr Plessis, 556. — Bibliographie, 559.

Calendrier

17	DIM.	b	II après Pâques. Sol. de l'Annonciation. <i>Kyr.</i> royal. II Vêp., mém. du dim.
18	Lundi	†b	} De la férie.
19	Mardi	†b	
20	Mercredi	†b	
21	Jendredi	b	S. Anselme, évêque et docteur.
22	Vendredi	†r	SS. Soter et Caius, papes et martyrs.
23	Samedi	†r	S. Georges, martyr.

Les Quarante-Heures de la semaine

17 avril, Collège de Sainte-Anne de la Pocatière. — 19, Ancienne-Lorette. — 21, Monastère des Trappistines, Saint-Romuald. — 23, Couvent de Saint-Anselme.

Protestation de Pie X

Le 18 mars dernier, veille de la fête patronale de Pie X, les cardinaux présents à Rome ont offert à Sa Sainteté leurs vœux et leurs hommages. A cette occasion, le Saint-Père a prononcé une allocution dans laquelle il a cru devoir protester solennellement contre la persécution religieuse qui se poursuit en France. Sa Sainteté a visé particulièrement : 1° la loi que discutait alors le parlement de France, adoptée depuis, et qui achève de détruire les congrégations enseignantes ; 2° les poursuites exercées par le gouvernement contre les cardinaux français qui avaient cru de leur devoir d'adresser au président de la République de respectueuses observations sur les mesures persécutrices du ministère actuel.

La protestation si énergique du Souverain Pontife a fait sensation dans le monde entier et surtout en France, où elle a réconforté les catholiques et troublé les persécuteurs.

Voici (d'après l'*Osservatore Romano*) en quels termes s'est exprimé le Souverain Pontife, au sujet des événements de France :

... Vous connaissez, Eminences, les douloureux événements qui, depuis plusieurs années, se déroulent en France. Depuis que, par un mystérieux décret de la divine Providence, Nous avons été élevé au siège du Prince des apôtres, Nous n'avons pas manqué, non plus que Notre glorieux prédécesseur, de donner des preuves de sincère affection à l'illustre nation française et de spéciale déférence envers son gouvernement.

Mais, il faut l'avouer, tandis que Nous sommes vivement réjoui par les continuelles manifestations de piété et d'attachement qui Nous viennent de ce peuple catholique, Nous sommes profondément attristé par les mesures adoptées et les autres qu'on est en voie d'adopter dans les sphères législatives contre les Congrégations religieuses, qui par leurs œuvres éminentes de charité et d'éducation chrétienne, ont fait, dans ce pays, la gloire de l'Eglise catholique et pareillement de la patrie. Comme si ce qui a été réalisé déjà à leur préjudice n'avait pas une gravité immense et déplorable, on a cru devoir aller plus loin encore, malgré Nos efforts répétés pour l'empêcher, et l'on a présenté et soutenu un projet qui a pour but, par une exception injuste et odieuse, non seulement d'interdire tout enseignement aux membres des instituts religieux même autorisés, et cela uniquement parce qu'ils sont religieux ; mais

encore de supprimer ces instituts, approuvés dans le but propre de l'enseignement, et de liquider leurs biens.

Une telle mesure, chacun le comprend, aura le triste résultat de détruire dans la grande partie la base principale de toute société civile, l'enseignement chrétien organisé et alimenté par les catholiques, sous l'égide de la loi, et au prix des plus généreux sacrifices.

De la sorte, un nombre incalculable d'enfants seront élevés contrairement à la volonté de leurs parents, sans croyance et sans morale chrétienne, avec un dommage immense pour les âmes ; aussi se produira de nouveau le lamentable et décourageant spectacle de milliers de religieuses et de religieux obligés, sans avoir démerité en rien, de mener la vie errante, privés de ressources, sur tous les points du territoire français, ou de fuir sur le sol étranger.

Nous déplorons et Nous réprouvons hautement de telles rigueurs, essentiellement contraires à l'idée de liberté bien entendue, aux lois fondamentales du pays, aux droits inhérents à l'Eglise catholique et aux règles de la civilisation elle-même qui défend de frapper des citoyens pacifiques, lesquels, tout en se consacrant, sous la garantie de la loi, aux œuvres d'éducation chrétienne, n'ont jamais négligé aucun des devoirs, aucune des charges imposées aux autres citoyens.

A ce sujet, Nous ne pouvons Nous dispenser d'exprimer Notre douleur pour la mesure prise de déférer au Conseil d'Etat, comme abusives, des lettres respectueusement adressées au premier magistrat de la République par des pasteurs bien méritants, parmi lesquels trois membres du Sacré-Collège, Sénat auguste du Siège apostolique, comme si ce pouvait être une faute de s'adresser au chef de l'Etat pour appeler son attention sur des sujets étroitement unis aux plus impérieux devoirs de la conscience et au bien public . . .

En terminant (ajoute la *Croix*), le Souverain Pontife déclare que les épreuves qui passent ne sauraient diminuer sa courageuse confiance ; il exprime le vœu qu'un semblable sentiment de courage et de force inspire les religieuses et religieux de France ; ils sont les fils de prédilection de l'Eglise catholique et le Saint-Père les suit dans leur douleur avec la plus profonde affection de son cœur paternel et l'aide de ses plus ferventes prières. Il leur recommande de redoubler de ferveur et de zèle, en pardonnant à ceux qui combattent leurs instituts et qui tentent de ruiner leurs œuvres.

Au sujet de ce grave discours du Souverain Pontife, nous lisons ce qui suit dans l'article de rédaction de l'*Echo de Rome* du 26 mars :

L'acte du Saint-Père a été mûrement réfléchi ; et toutes les conséquences ont été envisagées ; toutes les conjonctures ont été prévues.

Comme l'éminentissime cardinal Vannutelli demandait au Souverain Pontife :

— Votre Sainteté ne craint-elle point que ses paroles, répétées, ne causent une rupture ?

Pie X répondit :

— Quand j'accomplis mon devoir de Pape, je ne regarde pas les suites politiques. Je ne fais rien contre le maintien des bonnes relations. Je ne ferai désormais rien pour les maintenir.

D'autre part, nous voyons sur la *Croix* que l'ambassadeur de France près le Saint-Siège a protesté auprès de S. Eminence le secrétaire d'Etat, le 20 mars, au nom du gouvernement français, contre cette allocution du Souverain Pontife.

M. Combes s'attendait-il donc à recevoir de Sa Sainteté la Croix de chevalier de Saint-Grégoire le Grand pour la façon dont il traite l'Eglise de France ?

Service annuel

Jeudi matin a eu lieu à la Basilique le service funèbre annuel pour le repos de l'âme de S. E. le Cardinal Taschereau.

C'est Monseigneur l'Administrateur qui a célébré l'office.

Nouvelles de S. G. Mgr l'Archevêque

A LOURDES

Nous lisons ce qui suit dans le *Journal de la Grotte de Lourdes*, du 20 mars dernier :

Mgr L.-N. Bégin, Archevêque de Québec, en route pour Rome où il se trouve actuellement, est venu d'abord s'agenouiller au pied de la Grotte de N.-D. de Lourdes pour implorer ses bénédictions sur lui-même et son diocèse. Il a instamment demandé les prières des fidèles de Notre-Dame pour toutes ses intentions.

A ROME

Après avoir passé quelques jours très agréables à Barcelone, Espagne, chez les Pères du Sacré-Cœur, Mgr l'Archevêque s'est rendu à Rome, où il est descendu au Collège Canadien.

Peu de jours après son arrivée, Monseigneur était reçu en audience par N. S. P. le Pape. «... La douceur, — écrit Sa Grandeur, — la charité, la courtoisie, se révèlent de suite dans sa figure, dans ses paroles, dans sa démarche; on ne peut s'empêcher de reconnaître en lui le vrai pasteur, un père plein d'amour pour ses enfants répandus dans l'univers entier. Quelle belle figure! Il a beaucoup des traits et de l'attitude de Pie IX que j'ai si bien connu. — Il m'a fait parler longuement du Canada, de Québec, de l'esprit religieux, de la foi pratique de nos populations, et m'a félicité d'être à la tête d'un diocèse si catholique, surtout à l'époque troublée où nous vivons. — Là-dessus, la conversation est tombée sur la « pauvre » France, comme il l'a appelée... Je lui ai demandé la permission de le féliciter (et je le faisais de tout cœur) de son allocution si claire, si ferme, si digne, aux Em. Cardinaux la veille de sa fête patronale, la Saint-Joseph... — Après cette audience privée de $\frac{3}{4}$ d'heure, j'ai présenté des prêtres canadiens de Québec, de Chicoutimi, de Valleyfield, de Saint-Hyacinthe, d'Antigonish, et de Springfield, puis notre peintre, M. Chs Huot, avec sa femme et sa petite fille, à qui le Pape a donné une très belle médaille en argent: l'enfant était au comble de la joie.»

S. E. le cardinal secrétaire d'Etat, à qui Monseigneur a ensuite fait visite, l'a accueilli de la façon la plus affable.

Le 27 mars, Sa Grandeur était à Naples depuis quelques jours déjà, et jouissait beaucoup de ce séjour. « Nous sommes en plein été (écrivait Monseigneur), il faut se protéger contre le soleil.» Dans cette ville, Mgr l'Archevêque a été l'hôte des Sœurs de l'Espérance.

Monseigneur l'Archevêque, revenu à Rome le 2 avril, en partira probablement à la fin de ce mois, pour revenir en France... et en Canada.

Œuvre du Monument Laval

La Société Saint-Jean-Baptiste de Québec, ayant décidé d'entreprendre l'œuvre du monument Laval, a appelé un certain nombre de personnes à former un comité général, dont la mission consisterait à prendre toutes les mesures nécessaires pour la réalisation du projet.

Voici la lettre de convocation adressée à chacune de ces personnes :

Québec, 10 mars 1904.

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous inviter, au nom de la Société Saint-Jean-Baptiste de Québec, à faire partie du « COMITÉ DU MONUMENT LAVAL. »

Le découvreur du Canada, Jacques Cartier, et le fondateur de l'état civil, Samuel de Champlain, ayant déjà dans Québec des monuments élevés en leur mémoire, il convient que le fondateur de l'état religieux dans notre pays ait aussi le sien. C'est pour les catholiques et les Canadiens-Français une dette d'honneur et de reconnaissance. En effet, c'est à son clergé que la nationalité canadienne-française doit d'avoir conservé ce qui lui est le plus cher : sa langue et sa foi. Aussi le cœur du peuple canadien ne sera-t-il complètement satisfait que le jour où, dans un hommage public et solennel de sa gratitude et de sa piété filiale, il aura fixé, dans un bronze impérissable, les traits de celui qui fut son premier évêque.

L'année 1908 rappellera deux dates importantes dans l'histoire de notre ville. C'est en 1608 que Champlain fonda Québec, et c'est en 1708 que mourut au Séminaire de Québec Monseigneur de Laval. Le moment semble donc arrivé de se mettre à l'œuvre si l'on veut marquer les fêtes de ces mémorables centennaires par l'inauguration d'un monument à l'honneur du premier prélat de la Nouvelle-France.

Au mois de septembre dernier, la Société Saint-Jean-Baptiste de Québec, reprenant son projet d'élever, sur une de nos places publiques, une statue au Vénérable Montmorency de Laval, forma un comité provisoire chargé de s'entendre avec les autorités religieuses à cet effet. Ce qui eut lieu. De concert avec Monseigneur l'Archevêque de Québec et Monsieur le recteur de l'Université Laval, il fut décidé qu'un grand comité dit : « COMITE DU MONUMENT LAVAL » serait formé, et serait composé des personnes dont les noms se trouvent sur la liste ci-jointe. Ce comité aurait une complète liberté d'action.

Je viens donc vous prier de bien vouloir faire partie de ce comité. La première réunion aura lieu, le 14 du courant, à 7½

heures du soir, au salon de l'Université Laval, où se fera le choix des officiers.

Comptant sur votre présence que je sollicite respectueusement, j'ai l'honneur de me souscrire

Votre dévoué serviteur,

ALBERT JOBIN

Président de la société Saint-Jean-Baptiste de Québec.

Chronique de la Pointe-aux-Esquimaux

Nemo dat quod non habet! — Ici, point de longs voyages en barges ou en cométique : nous sommes dans la terre-à-terre de la vie de paroisse telle que nous l'avons connue en France. Deux ou trois fois, pourtant, il nous est arrivé d'aller voir un malade sur un modeste traîneau conduit par un cheval. On prenait la fourrure et le casque, et quand, au bout d'un kilomètre on était rendu à destination, on bénissait la Providence de ne pas nous en demander davantage, et on plaignait de tout son cœur les pauvres confrères qui doivent user souvent et longuement de ce genre de locomotion. Le traîneau a pourtant une place importante dans la vie sociale de la Pointe : on le voit sans cesse passer et repasser devant notre presbytère.

Généralement il est chargé de bois. De temps en temps, c'est un nouveau-né qu'on nous apporte à baptiser, un couple nouvellement uni qui regagne le logis paternel, ou la dépouille mortelle d'un de nos paroissiens qui s'en va à sa dernière demeure. — Hier (12 janvier) la place était plus agitée que jamais : c'était jour d'élection. La salle du scrutin était l'école du Cap Blanc. Nous apprendrons aux confrères qui l'ignorent encore que notre paroisse, presque aussi favorisée que certains départements français, renferme deux arrondissements : celui du Cap Blanc et celui de la Pointe. Il s'agissait d'élire deux nouveaux conseillers communaux. Notre Docteur lui-même était parmi les concurrents. Chaque arrondissement avait ses candidats. La fièvre électorale agitait tous les votants. C'était un va-et-vient continu entre la Pointe et le Cap. . . . Qui allait l'emporter ? . . . Nous sommes heureux d'annoncer que la Pointe a été victorieuse. Donc, vive la Pointe ! . . .

Les fêtes de l'Immaculée Conception et de Noël nous ont

donné beaucoup de travail et de consolations. Un de nos généreux paroissiens nous ayant fait cadeau d'une magnifique épinette, on en a fait un mât paroissial qui a été dressé sur la place de l'église. Il a été inauguré le 8 décembre. Désormais, à toutes les fêtes, on arbore le pavillon national pendant que le drapeau français flotte sur le presbytère.

Nos nombreuses Enfants de Marie ont célébré leur fête avec une piété vraiment touchante. Le soir, après vêpres, neuf nouvelles Congréganistes ont fait leur consécration à la sainte Vierge. — Quant à la fête de Noël, elle a dépassé toutes nos espérances. Notre belle église était décorée d'une façon fort originale avec les glaces et les lampes les plus belles de nos riches familles. Ce n'était pas le *Palais des Illusions*, mais sans doute quelque chose d'approchant. Nous avons confessé toute la soirée jusqu'à 11 h. $\frac{1}{2}$. A minuit, chacun était à son poste. Les chantres et les chanteuses nous ont fait entendre les plus beaux morceaux de leur répertoire. Le P. Robin a débuté par le chant du *Minuit ! Chrétiens !* avec cette voix de stentor que tous connaissent. La communion a duré plus d'une heure. C'était vraiment un spectacle émouvant de voir s'approcher de la sainte Table tous ces excellents paroissiens, avec un ordre et un recueillement parfaits : les hommes d'abord, puis les femmes. Quelques-unes de nos vénérables matrones avaient coiffé pour la circonstance l'antique bonnet de fourrure de vison.

Nous avons terminé l'année par la visite de nos écoles et les examens des enfants. Il y a eu grande distribution d'images pour ceux et celles qui avaient bien répondu. Les croix d'honneur font merveille sur la poitrine de nos petits Acadiens. C'est un puissant stimulant pour le travail.

Une surprise agréable nous était réservée chez les religieuses du Couvent. Toutes leurs pensionnaires réunies dans la grande classe nous adressèrent un gracieux compliment agrémenté de chants gentiment exécutés. Puis, tout ce petit monde s'en alla en vacances sans s'inquiéter de l'heure du train.

Pour nous, ce n'étaient pas encore les vacances. Dès le 2 janvier nous commençons notre visite paroissiale en compagnie de messieurs les marguilliers. L'itinéraire en avait été indiqué d'avance : aussi tout était prêt pour la réception, planchers

recirés à fond et recouverts des tapis les plus propres. Nos confrères de la Côte savent que nos ménagères rivalisent sur ce point : l'amour-propre de chacune est en jeu. Généralement on nous faisait entrer dans le petit salon. C'est surtout en cet endroit que l'on avait entassé tout ce qu'on pouvait avoir de plus précieux. La table était chargée de fruits, de bonbons, de liqueurs fabriquées par la maîtresse de céans. A l'arrivée du prêtre, toute la famille se met à genoux pour recevoir sa bénédiction ; on récite ensemble une petite prière, puis viennent les salutations et souhaits de bonne année. Le P. Robin, muni d'un gros sac de dragées, multipliait le nombre des heureux et recevait en échange l'obole de chacun d'eux pour l'Enfant Jésus. Pendant ce temps je procédais au recensement de la famille ou plutôt des familles, car il n'était pas rare d'en rencontrer deux, trois et même quatre sous le même toit. C'est une façon pratique d'économiser le bois qui devient rare dans la place. Il nous a fallu trois jours complets pour visiter toutes nos familles. Chacun des marguilliers nous a reçus à sa table ; et le jour des Rois, nous avons le plaisir de les recevoir à la nôtre. Heureuses les paroisses et heureux les pasteurs qui ont le bonheur de jouir de cette union et de cette confiance réciproque !

Aujourd'hui, tout est rentré dans le petit train-train ordinaire. Les classes sont rouvertes, et nos braves paroissiens s'en vont au bois, à la chasse, ou réparent leurs barges et leurs goélettes pour la saison prochaine. — Nous aussi, nous avons repris nos cours. Quatre fois par semaine, depuis deux mois, nous faisons l'école du soir à nos jeunesses. Les cours sont facultatifs et accessibles à tous ceux qui ont bonne volonté. Le P. Robin enseigne les belles-lettres, la lecture et l'écriture ; votre serviteur professe l'arithmétique. Ainsi tout le monde s'occupe à la Pointe-aux-Esquimaux ! . . .

(Echo du Labrador.)

F. POTTIER.

La prophétie du Curé d'Ars *(Suite.)*

— o —

Un bien digne religieux a la bonté de m'écrire au sujet de la prophétie du saint Curé d'Ars.

« MONSIEUR LE CHANOINE.— Pour répondre à votre désir d'avoir des renseignements sur la prophétie du curé d'Ars, citée par votre excellente *Semaine*, voici ce que je sais.

« Il est exact que le curé d'Ars a annoncé sa vocation à la religieuse dont il est parlé, et qu'il lui a dit qu'elle soignerait les blessés sur le champ de bataille. Il lui a prédit de plus qu'elle serait supérieure d'une maison sur une montagne. Tout cela s'est réalisé à la lettre.

« Mais il est faux que le curé d'Ars ait précisé la fin de la persécution pour 1904 ou 1905. Il a dit que les premières années du XX^e siècle seraient néfastes pour l'Eglise, ajoutant :

« VOUS VERREZ COMMENT DIEU Y METTRA LA MAIN. »

« Vous avez donc eu raison de faire des réserves, en attendant de remonter aux sources.

« Veuillez agréer. . . »

Deux choses sont donc certaines. Le saint curé d'Ars a prédit à une personne, qui est encore en vie : 1^o Qu'elle entrerait en religion et y remplirait des fonctions qu'elle a eu effectivement à remplir. 2^o Que les premières années du XX^e siècle seraient néfastes pour l'Eglise, ce que vous ne voyons que trop; que Dieu y mettrait la main, et qu'elle vivrait assez longtemps pour être témoin de cette intervention divine.

Prions pour que cette intervention se produise au plus tôt et qu'elle soit assez manifeste pour provoquer de nombreuses et éclatantes conversions.

(*Semaine religieuse* de Cambrai.)

Pie X et les ouvriers

Un de ces derniers jours, dans une de ses promenades, par les jardins du Vatican, le Pape aperçoit quelques ouvriers jardiniers. Aussitôt il s'approche d'eux. Mais laissons la parole à l'*Osservatore Cattolico*, qui relate ce fait touchant.

« L'autre jour, Pie X, en se promenant dans les parterres, adressa la parole à des ouvriers qui en ratissaient les chemins. Il leur demanda combien on les payait et s'ils étaient contents de leur salaire journalier. Les ouvriers ayant répondu que oui, Pie X leur exprima d'une manière très paternelle sa satisfaction.

« Un des prélats qui accompagnait le Saint-Père fut tout attendri de cette délicate attention. Pie X s'en apercevant, lui dit : « Mon ami, qui sait si ces braves ouvriers ne sont pas plus agréables à Dieu que nous-mêmes ? »

L'Osservatore ajoute : « C'est historique et textuel. »

(*Semaine religieuse de Tournai.*)

En Espagne

Il y a quelque temps, un bataillon de chasseurs à pied regagnant la caserne passait sur les Ramblas, promenade la plus fréquentée de Barcelone. Au même moment survenait un prêtre venant de l'église de Bélen et portant le viatique à un malade.

Quand il s'approcha de la troupe, le lieutenant-colonel commanda : « Par le flanc gauche, halte ! » Les soldats s'arrêtèrent et présentèrent les armes, tandis que la musique et les trompettes jouaient la marche royale.

La foule, toujours si nombreuse sur ce point de la ville et à ce moment composée en majeure partie d'ouvriers, s'agenouilla toute sans exception.

Le prêtre qui portait le ciboire s'arrêta devant le front des troupes et donna la bénédiction du Saint Sacrement à la foule et aux soldats. Le spectacle était fort beau et véritablement émouvant.

Quand le prêtre se fut éloigné, les troupes reprirent leur marche.

(*Semaine religieuse de Tournai.*)

A Lourdes

LIBERTÉ DES PÈLERINAGES

Des rumeurs inquiétantes sont remises périodiquement en circulation au sujet des sanctuaires de Lourdes.

Il ne se passe pas de jours sans qu'on nous demande, de loin comme de près, d'Amérique, de Belgique comme de Hongrie, si les pèlerinages ne seront pas entravés ou même rendus impossibles par la fermeture de la Grotte.

Comme il est facile de le comprendre, la seule idée du danger constitue déjà un danger et peut déterminer un certain nombre de personnes à ne pas exécuter leur dessein de venir à Lourdes.

Nous tenons à déclarer que rien ne justifie ces craintes. Au point de vue légal, Lourdes jusqu'à présent est en règle.

La Congrégation des anciens Missionnaires qui en desservaient l'église a disparu, et les prêtres qui l'administrent, sous la direction immédiate de Monseigneur l'évêque de Tarbes, sont tous du clergé séculier. Il n'y a donc aucun motif de croire que les pèlerinages de cette année puissent être supprimés ou même gênés dans leur liberté.

Nous souhaitons vivement que l'opinion publique soit éclairée sur ce point par cette déclaration et retrouve paix et sécurité.

(Journal de la Grotte de Lourdes, 27 mars.)

— o —

VISITES PASTORALES DE MGR PLESSIS

JOURNAL DE LA MISSION DE 1815

— o —

CHAPITRE SIXIÈME

(Suite.)

20 août. Aussitôt que M. Boucherville eut fait connaître le sujet de son voyage, Handy alla lui-même au village, en éveilla les chefs au milieu de la nuit, et les chargea de faire partir, de grand matin, des canots pour Frédéricton, afin d'en amener l'évêque, son chapelain et son domestique. Avant six heures, ils étaient rendus chez Vanhorn qui, par ordre du prélat, leur donna à déjeuner en viande, en thé, en sucre, après les avoir fait asseoir, au nombre de quatre qu'ils étaient, autour d'une table revêtue d'une nappe fort blanche. On observa qu'ils se regardaient les uns les autres et riaient d'admiration de se voir traités d'une manière si honorable et si supérieure à leur pratique ordinaire. Toutefois leur bon appétit n'en souffrit pas. L'évêque les fit attendre jusqu'à huit heures, dans le vain espoir de voir finir la pluie qui n'avait cessé de tomber toute la nuit. Enfin il s'éloigna sans peine d'une ville où il aurait fort

mal figuré un jour de dimanche et de fête solennelle, où il n'aurait pas eu de lieu pour célébrer la sainte messe, ni de fidèles pour l'entendre, condamné à parler, toute la journée, l'incognito à la porte d'une église protestante où parson Mountain, fils de l'évêque anglican de Québec, allait arriver pour s'acquitter du devoir que sa charge de *pasteur* lui prescrivait à pareil jour.

Le mauvais temps est peu propre à faire des observations sur les pays que l'on parcourt. La ville de Frédéricton est dans le comté de Sanburg, l'un des huit qui partagent la province du New-Brunswick. Elle est sur une pointe que forme la rive droite de la rivière Saint-Jean, assez étroite en cet endroit. Sur la rive opposée, on aperçoit l'embouchure de la Nashkoua, rivière dont la source est peu éloignée de celle de Miramichi, à laquelle on parvient aisément de là par un petit portage,

20 août. Frédéricton, quoique commencée sur un plan régulier et contenant déjà un assez grand nombre de maisons, a néanmoins peu d'apparence, tant parce qu'elle est sise sur un terrain peu élevé, que parce que ses concitoyens, grands amateurs de l'ombrage, construisent assez généralement leurs maisons en arrière du front de leurs emplacements, et les offusquent par des plantations d'arbres. Elles auront plus d'apparence, quand elles commenceront à s'étendre sur un joli plateau qui s'élève derrière la ville et qui ne tardera pas à s'établir; car c'est ce que l'on doit naturellement attendre de la fertilité des terres qui l'environnent.

Cette ville, aussi ancienne que la province, n'a pas plus de 30 ans d'existence. Jusqu'alors le nom et le gouvernement de la Nouvelle-Ecosse s'étendaient d'une mer à l'autre, et le tout avait porté également le nom d'Acadie, avant la conquête du Canada. Vers 1783 ou 1785, on s'aperçut que cette province était trop vaste, et pour en accélérer l'établissement, on borna la Nouvelle-Ecosse à la péninsule formée par la baie de Fundy et par la baie Verte, et tout le reste des possessions britanniques comprises entre la péninsule et le Canada proprement dit, alors nommé la Province de Québec, fut érigé sous le nom de Nouveau-Brunswick en une province distincte, ayant son gouverneur, son parlement, et tous ses départements civils et militaires. Elle est bornée au sud par la baie de Fundy, à

l'ouest par la rivière Sainte-Croix, puis par une ligne allant du sud au nord depuis le haut de cette rivière jusqu'à la hauteur des montagnes qui sont entre le district du Maine et le Bas-Canada ; au nord par la rivière Ristigouche et la baie des Chaleurs, et à l'est par la côte maritime de Miramichi et autres lieux jusqu'à la Baie Verte.

Elle est encore à son premier gouverneur, le général Thomas Carleton, absent depuis environ quinze ans, et remplacé par des présidents. Cette place est actuellement occupée par le major général Smith, qui passe l'hiver à Frédéricton, où les affaires provinciales le retiennent, et l'été à Saint-Jean, comme place plus salubre et apparemment plus amusante par le grand commerce qui s'y fait, fort supérieur à celui de Frédéricton.

La mission des Sauvages n'était autrefois qu'à deux lieues au-dessus de l'endroit qu'occupe maintenant la capitale. Ils avaient été longtemps en possession d'un des plus beaux terrains de la rivière, rendu encore plus intéressant par une île superbe sur laquelle le village était en partie établi. Il y avait une chapelle et des missionnaires jésuites. Le dernier qui les avaient desservis était le P. Germain, mort le 5 août 1779, après avoir passé les quinze dernières années de sa vie dans la mission abénaquise de Saint-François, district des Trois-Rivières. Il s'en suit que la mission de Sainte-Anne avait été abandonnée depuis environ 1765. Il n'en fallait pas tant à des Sauvages pour les débanter. Ils formèrent différents villages, entre autres celui de Médoctek, environ 12 lieues plus haut que Sainte-Anne, et celui de Madawaska, au confluent de la rivière de ce nom et de la rivière Saint-Jean, à peu près 50 ou 60 lieues au-dessus de Frédéricton. Plusieurs de leurs familles descendues par la rivière Saint-Jean s'allèrent établir dans le haut de celle de Kénibeshich, près d'un lieu nommé *Pleasant Valley*. Un riche seigneur protestant d'Angleterre, s'étant avisé de léguer une somme considérable pour procurer aux Sauvages de l'Amérique Septentrionale des moyens d'éducation et de protestantisme, ses exécuteurs testamentaires choisirent ce lieu qui leur fut peut-être redevable du nom qu'il porte, pour y'établir un collège et un professeur anglican chargé de mettre à effet les intentions du dévôt testateur. Le collège à peine construit, on invita les Sauvages à profiter de l'avantage

qui leur y était offert. Ils n'y mordirent pas d'abord ; mais ceux de la rivière Kinibeshish, ayant besoin du secours des Anglais pour subsister eux et leurs familles, plusieurs de ceux-ci prirent leurs enfants à leur service pour y demeurer jusqu'à l'âge de 21 ans, et se prévalurent de l'autorité qu'ils avaient sur eux, en qualité de maîtres, pour les envoyer à ce collège, où il y en a encore que l'on tâche de décatholiciser. On ne sait s'ils persisteront dans l'hérésie ; mais la chose est à craindre pour des enfants qui ne reçoivent de leurs parents que de mauvais exemples. Le reste des Sauvages de cette nation, quoique absolument destitués de prêtres depuis la retraite du P. Germain, soutiennent mieux leur religion. Elle trouva même de l'aliment dans la société d'un grand nombre de familles acadiennes, qui au retour de leur captivité, vinrent prendre des terres de la rivière Saint-Jean dans le voisinage de l'ancienne mission. Ces Acadiens se sont graduellement retirés de là pour la plupart, afin de se rapprocher des prêtres et des églises. Les uns ont été se fixer beaucoup plus haut sur la même rivière et ont formé avec le temps la paroisse de Saint-Basile de Madawaska, s'étant réunis pour cet effet à quelques familles canadiennes émigrées du district de Québec. Mais ni les uns ni les autres ne font beaucoup d'honneur aux nations auxquelles ils appartiennent. On pourrait même assurer, jusqu'à un certain point, que cette paroisse est composée des rebuts et de l'écume du Canada et de l'Acadie. Une autre partie, la plus considérable, des familles acadiennes de la rivière Saint-Jean, a gagné la baie des Chaleurs et les autres parties maritimes du New-Brunswick. Le plus petit nombre est resté dans l'établissement et n'y excède pas maintenant quinze ou vingt familles, la plupart pauvres, peu industrieuses, forcées de placer leurs enfants dans des fermes protestantes où ils prennent de mauvais principes. Plusieurs ont contracté mariage avec des filles hérétiques et ne suivent que trop leurs erreurs.

(A suivre.)

Bibliographie

—Rév. P. Arthur Devine, Passionniste auteur de *La Vie monastique*, etc. MANUEL DE THÉOLOGIE ASCÉTIQUE OU LA VIE SURNATURELLE DE L'ÂME SUR LA TERRE ET DANS LE CIEL.

Traduit de l'anglais avec l'autorisation de l'auteur par l'abbé C. Maillet, ancien professeur d'anglais, approuvé par S. G. Mgr l'évêque de Belley. Un beau volume in-16 jésus de 600 pages environ. Broché, 6 fr. Relié pleine percaline, tranche marbrée, 7 fr. 50. Aubanel Frères, éditeurs, Avignon, France.

Le Révérend Père Devine est désormais connu et apprécié du public français, des prêtres et des fidèles qui aiment les études sérieuses. On ne lira pas sans intérêt, croyons-nous, quelques extraits des organes les plus en vue de la presse anglaise sur le *Manuel de Théologie ascétique*.

« En publiant son excellent ouvrage sur la Théologie ascétique, le Père Devine a rendu aux confesseurs un service d'une grande importance. On a réellement besoin d'un manuel de ce genre. Les prêtres sont constamment appelés à diriger des pénitents dans les voies les plus élevées de la perfection. Il est avantageux qu'il aient un guide leur donnant, dans un exposé aussi lucide que précis, les principes de la doctrine ascétique. . . . Cet ouvrage est destiné à faire un bien incalculable. . . »

« Nous avons soigneusement parcouru les questions de dogme traitées dans cet ouvrage, — et elles s'y trouvent en grand nombre, — eh bien ! nous pouvons déclarer en toute sincérité que c'est le livre le plus utile qu'on puisse mettre entre les mains des personnes cultivées qui sont éprises de la double ambition de s'instruire sérieusement sur certains points de la foi catholique, par exemple, sur la sainte Eucharistie et la vision béatifique. . . »
(*Catholic Times.*)

« Le Père Devine a déjà publié plusieurs volumes des plus utiles. . . Son dernier ouvrage est sans contredit le plus important de ceux dont il a enrichi la littérature catholique. . . Le style est aussi sobre que limpide. Le but de l'ouvrage est d'instruire ceux qui s'intéressent suffisamment à ces matières pour en trouver assez attrayant le simple exposé théologique. . . Que de profondes méditations, et quelle somme de travail suppose la composition d'un tel volume ! Nous n'avons pas là simplement des sujets de lectures pieuses, mais un traité scientifique, des discussions rigoureusement théologiques sur la grâce, le mérite, la béatitude, et tant d'autres questions qui ont pour objet la vie de l'âme sur la terre et dans le ciel. . . »

(*Irish Monthly.*)